

Les Canadiens à l'ONU

Il y a eu, et il y a toujours, de nombreux Canadiens occupant des postes clés à l'ONU. Voici quelques exemples :

Louise Arbour : nommée haute commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies en 2004.

Lloyd Axworthy : nommé envoyé spécial du secrétaire général pour l'Éthiopie et l'Érythrée en 2004.

Général Maurice Baril : ancien conseiller militaire principal du secrétaire général de l'ONU.

Général E. L. Burns : a assemblé et dirigé la Force d'urgence de l'ONU pendant la crise du canal de Suez en 1956.

Margaret Catley-Carlson : directrice générale adjointe des opérations à l'UNICEF, de 1981 à 1983.

Joe Clark : a agi à titre de représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour Chypre.

Général Roméo Dallaire : a dirigé la malheureuse opération de maintien de la paix de l'ONU au Rwanda en 1994.

Elizabeth Dowdeswell : directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement en 1992.

William Epstein : a été secrétaire de la Commission de désarmement des Nations Unies et directeur du Département des affaires de désarmement.

Louise Fréchette : nommée première vice-secrétaire générale des Nations Unies en 1988.

John Humphrey : a organisé la Division des droits de l'homme au Secrétariat de l'ONU et rédigé la première ébauche de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Stephen Lewis : nommé en 2001 envoyé spécial du secrétaire général pour le VIH/sida en Afrique.

Thérèse Paquet-Sévigny : sous-secrétaire générale du Département de l'information de l'ONU en 1987; titulaire de la chaire de l'UNESCO.

Lester B. Pearson : a représenté le Canada à la Conférence de San Francisco en 1945 et élaboré le concept du maintien de la paix, pour lequel il a remporté le prix Nobel de la paix.

Maurice Strong : a été secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, premier directeur exécutif du PNUE, coordonnateur de l'Office des Nations Unies pour les opérations d'urgence en Afrique, secrétaire général de la CNUCED et président du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992.

Louise Arbour, ancienne juge de la Cour suprême du Canada, a été nommée haute commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en 2004.



Le saviez-vous? Cinquante-neuf missions de paix des Nations Unies ont été déployées dans des régions en conflit et 175 différends internationaux ont été réglés pacifiquement par les bureaux des Nations Unies.

Comme en 1945, les Canadiens veilleront à ce que l'ONU continue de défendre avec force ses idéaux dans un monde en mutation. Selon le premier ministre Paul Martin, « les Nations Unies se trouvent à un tournant, et jamais pareille occasion ne nous a été donnée d'améliorer une institution essentielle à notre sécurité et à notre prospérité collectives ».

De la nécessité d'une réforme

Pourquoi l'ONU joue-t-elle un rôle aussi essentiel, et pourquoi le 60^e anniversaire est-il un bon moment pour l'améliorer? Premièrement, son caractère universel ne fait aucun doute. L'ONU, d'abord formée des 50 pays fondateurs, compte désormais 191 membres, de sorte qu'il s'agit de la seule organisation internationale à laquelle appartiennent presque tous les pays. Outre la sécurité, au sens traditionnel du terme, elle concentre désormais son attention sur un large éventail de préoccupations, telles que l'environnement, le développement, le bien-être de l'enfant et la situation des femmes. Parmi ses nombreuses institutions spécialisées, il convient de citer l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Deuxièmement, qu'on le veuille ou non, cette instance a connu ce que les experts conviennent d'appeler une « crise de crédibilité » en 2003, lorsque le Conseil de sécurité n'a pu s'entendre sur la nécessité de recourir à la force en Iraq, pour chasser Saddam Hussein du pouvoir. « Partout dans le monde, les gens se sont mis à douter de la capacité de l'ONU à prévenir les guerres », d'affirmer David Malone, sous-ministre adjoint des Affaires internationales à Affaires étrangères Canada.

Cela a également eu pour effet d'affaiblir l'autorité du secrétaire général, qui a été incapable de dégager un compromis. Ces questions, conjuguées à l'enquête sur le programme « pétrole contre nourriture » et aux graves sévices sexuels dont se sont rendus coupables des Casques bleus et des responsables de l'ONU, ont laissé des cicatrices. La vice-secrétaire générale des Nations Unies, la Canadienne Louise Fréchette estime que cela constitue peut-être « un retour à la case départ », c'est-à-dire à la situation qui prévalait il y a huit ans, lors des derniers grands changements intervenus à l'ONU. « Aujourd'hui, la nécessité d'une réforme s'impose plus que jamais, déclare-t-elle. »

C'est pourquoi les mesures soumises à débat au cours de la prochaine réunion au sommet revêtent une si grande importance. M. Annan, qui les résume dans son rapport intitulé *Dans une liberté plus grande*, insiste sur un principe fondamental : le développement, la sécurité et les droits de la personne forment un tout indivisible. « Le développement est impossible sans sécurité, la sécurité ne saurait prévaloir sans développement, et ni l'un ni l'autre ne sont possibles sans le respect des droits de la personne, d'expliquer M^{me} Fréchette. »

Sur la base de ce constat, le secrétaire général propose plusieurs changements : la création d'une commission des